

CONFÉRENCE CAMBODGE

Conférence d'examen du Traité d'Ottawa : un enjeu crucial face à la recrudescence des victimes de mines antipersonnel

Lyon, le 25 novembre 2024. Aujourd'hui et jusqu'au 29 novembre, s'ouvre au Cambodge la conférence internationale d'examen du Traité d'Ottawa, interdisant les mines antipersonnel. Elle réunit les États signataires et la société civile afin d'évaluer les progrès accomplis en matière d'interdiction des mines antipersonnel, de déminage et d'assistance aux victimes. Quelques jours après la décision de l'administration Biden de transférer des mines antipersonnel à l'Ukraine, et dans un contexte où le nombre de victimes de mines augmente de façon inquiétante, cette conférence revêt une importance toute particulière.

Un rendez-vous important dans un contexte de recrudescence des victimes de mines

La conférence internationale d'examen du Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel sera l'occasion pour les États signataires **de faire le point sur la mise en œuvre du Traité** et notamment sur **l'avancement des opérations de déminage et des programmes d'assistance aux victimes de mines**. Cette conférence réunira les États signataires au Traité d'Ottawa (164 États sont actuellement signataires). Elle intervient dans un contexte alarmant :

. Dans son rapport annuel publié le 20 novembre dernier, [l'Observatoire des mines](#), qui rend compte de la mise en œuvre du Traité d'Ottawa, a fait état d'une **hausse inquiétante de 22% du nombre de victimes blessées ou tuées** par des mines antipersonnel par rapport à 2022. Au total, 5 757 personnes ont été tuées ou blessées, contre 4 709 en 2022. Parmi ces victimes, toujours les mêmes proportions effarantes : **84% sont des civils, dont 37% d'enfants**.

. Handicap International s'inquiète de cette tendance à la hausse du nombre de victimes civiles **pour la 9^e année consécutive**, d'une arme pourtant interdite par le Droit International Humanitaire.

/ Contact presse

Handicap International
Clara Amati
M. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

Résonnance avec la récente prise de position des Etats-Unis et de l'Ukraine

Mercredi 20 novembre, l'administration Biden a autorisé le transfert de mines antipersonnel à l'Ukraine. **Handicap international condamne fermement cette décision.** Les civils seront, de manière tristement prévisible, les premières victimes de ces instruments de terreur. Les mines antipersonnel constitueront, en outre, une menace sur le très long terme et il faudra plusieurs générations afin de pouvoir décontaminer l'Ukraine.

« Cette décision est en contradiction directe avec la politique américaine sur les mines antipersonnel, réaffirmée sous la direction du président Biden, qui interdit leur exportation ou leur transfert, sauf dans des cas spécifiques, tels que la détection, le déminage ou la destruction de mines. Cette décision sape la crédibilité des engagements des États-Unis et crée un dangereux précédent qui pourrait affaiblir l'effort international pour l'éradication des mines antipersonnel. L'utilisation des mines en Ukraine a déjà laissé un héritage dévastateur de souffrances humaines, entravant toute restauration après le conflit et mettant en danger les générations futures. Nous demandons instamment à l'Ukraine de prendre en compte le coût humain profond associé aux mines et de respecter les principes qui donnent la priorité à la protection des civils pendant les conflits armés. »

Alma Taslidzan, responsable du plaidoyer sur le désarmement et la protection des civils

Emilie Vath, survivante d'un accident par mine, témoignera de son histoire

Emilie Vath avait 6 ans lorsqu'elle a été victime d'un accident par mine au Cambodge alors que sa famille fuyait les persécutions des Khmers rouges. Après 15 jours d'errance avec sa famille à la recherche d'aide, elle est finalement arrivée au camp de Khao I Dang où elle a pu être prise en charge puis appareillée par des médecins qui créeront dans les mois suivants l'association Handicap International. Emilie arrivera en France en 1982. Elle vit actuellement dans l'Aube. Emilie se rend régulièrement au Cambodge pour rendre visite à sa famille. Au cours de ses voyages, elle a pu constater les dégâts encore causés par les mines et les restes explosifs de guerre dans son pays d'origine. Le Cambodge reste en effet l'un des pays les plus pollués au monde. Emilie a alors repris contact avec Handicap International. Elle entend faire passer un message aux États sur son histoire et leur rappeler la nécessité d'allouer des moyens nécessaires pour lutter efficacement contre les mines.

/ Contact presse

Handicap International

Clara Amati

M. 06 98 65 63 94

M. c.amati@hi.org